

LE GUETTEUR

DE S'-QUENTIN ET DE L'AISSNE

FONDATEUR :
CH. POËTTE
Directeur-Gérant de 1889 à 1906

Adresser les Lettres, les Mandats et toutes communications concernant le journal,
à M. Victor MARQUANT
DIRECTEUR-GÉRANT DU GUETTEUR

Le GUETTEUR paraît, à Saint-Quentin, les Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi.
Un SUPPLÉMENT de 4 pages, renfermant des Nouvelles locales, des Variétés, un Bulletin commercial, est joint au numéro du Samedi soir.

ABONNEMENTS	
Saint-Quentin	Un an 18 fr. 6 mois 9 fr.
Aisne et départements limitr.	— 20 fr. — 10 fr.
France	— 22 fr. — 11 fr.
Le Dimanche seul.	— 11 fr.

IMPRESSIONS
TYPOGRAPHIQUES EN TOUS GENRES
Insertions légales et judiciaires
(Il n'est pas accepté d'annonces au-dessous de 1 franc)

INSERTIONS
Annonces, la ligne, 0.25 ; Réclames, 0.40 ; Faits divers, 0.10
PUBLICITÉ LIBRE. — Les Annonces et Réclames peuvent être reçues directement aux bureaux du Guetteur, 21, rue Croix-Belle-Porte, à Saint-Quentin.

On s'abonne aux Bureaux du GUETTEUR, rue Croix-Belle-Porte, 21 (Téléphone 214).
Les abonnements datent des 1^{er} et 15 de chaque mois. Tout abonné qui n'a pas renouvelé son abonnement est considéré comme non abonné.
Un franc de frais de recouvrement à domicile, lorsque l'abonnement n'est pas payé à son échéance.

Pour s'abonner au GUETTEUR, il suffit d'envisager par lettre le Directeur en indiquant la durée de l'abonnement.
Les abonnements sont également reçus dans les bureaux de poste.

Saint-Quentin, 9 Mai.

OUBLI OFFICIEL

Vous avez lu, comme tout le monde, la statistique du ministère de l'Intérieur sur les élections municipales. Et cela ne vous a pas appris grand chose. Vous n'êtes pas mieux renseignés aujourd'hui que vous ne l'étiez hier. Car que savez-vous maintenant ? Que sur 359 chefs-lieux, les uns ont été gagnés et les autres perdus (un gain comporte une perte évidemment !) au profit ou au détriment des partis en présence. Mais comme l'Intérieur a oublié de vous donner le nom de ces chefs-lieux, il vous dispense de contrôler les chiffres qu'il vous fournit.

La statistique officielle se réduit à cette simple expression. Le chef de bureau qui l'a dressée n'a pas dû interrompre son sommeil quotidien pour compiler les résultats et se creuser la cervelle. A vue de nez, il a distribué la victoire et la défaite, avec la pensée touchante de ne mécontenter personne. Quel fonctionnaire admirable !

Heureusement que toutes les statistiques électorales ne viennent pas de l'Intérieur. Vous pouvez, comme nous-mêmes, en établir de plus sérieuses. Il suffit de grouper les faits et de ne pas masquer la vérité. Notre ami et excellent confrère, M. Mermet, nous en fournit la preuve. Quarante élections législatives ont eu lieu depuis le renouvellement général de 1910. A ces scrutins ont été élus : 1 conservateur, 5 libéraux, 11 progressistes, 9 républicains de l'Alliance démocratique, 11 radicaux, 3 socialistes.

Les conservateurs ont perdu Angoulême.

Les libéraux ont perdu Pont-Audemer et ont gagné Quimper, Tournon et Roanne, soit un gain net de 2 sièges.

Les républicains progressistes ont perdu Yvetot et ont gagné Paris (XV^e), Neuilly, Rouen (3^e), Alger, Bergerac, Châteaudun et Chartres, soit un gain net de 6 sièges.

Les républicains de l'Alliance démocratique ont perdu Quimper, Tournon, Roanne, Gap, Alger, Abbeville, Chartres et Bergerac ; ils ont gagné Yvetot, Angoulême, Privas (2^e), et Castellane, soit une perte de 4 sièges.

Les radicaux ont perdu Paris (XIV^e), Neuilly, Rouen (3^e), Thiers, Privas (2^e), Castellane et Châteaudun ; ils ont gagné Pont-Audemer, Saint-Claude, Gap et Abbeville, soit une perte nette de 3 sièges.

Les socialistes ont gagné deux

sièges, Paris (XIV^e) et Thiers ; ils en ont perdu 2, Paris (XV^e) et Saint-Claude.

Tout l'avantage est donc pour les libéraux et les progressistes qui, depuis 1910, ont réalisé un gain net de 8 sièges.

Si nous considérons maintenant le nombre de voix réuni par les divers partis à ces élections partielles, nous constatons que :

Les conservateurs, qui avaient dans ces circonstances, obtenu 18.712 voix aux élections de 1910, en obtiennent 16.665 aux élections partielles, soit une perte de 2.047 voix.

Les libéraux, qui avaient obtenu 70.259 voix en 1910, en obtiennent 70.621, soit un gain de 362 voix.

Les républicains progressistes, qui avaient obtenu 79.064 voix en 1910, en obtiennent 106.085, soit un gain de 27.021 voix.

Les radicaux et radicaux-socialistes, qui avaient 198.953 voix, n'en retrouvent plus que 158.898, soit une perte de 40.055 voix.

Les socialistes indépendants, qui avaient 21.999 voix, en ont 23.568, soit une augmentation de 1.569.

Les socialistes unifiés, qui avaient 45.565 voix, en ont 55.494, soit un gain de 9.929.

Tels sont les résultats des élections récentes. Ils se traduisent pour les progressistes et les libéraux par un gain de 28.000 voix et de 8 sièges.

Les socialistes gagnent plus de 10.000 voix et les radicaux, les vaincus de toutes ces rencontres, en perdent plus de 40.000.

Les arrondissements peuvent à leur aise vérifier cette statistique. Elle est rigoureusement basée sur les résultats qui sont sortis du scrutin. N'y cherchez pas autre chose que l'impression la plus nette de la vérité, qui indique la condamnation des partisans des petites mares.

Mais ce n'est pas, direz-vous, la statistique des élections municipales ? Non. La statistique que vous demandez comporterait un volume. Vous pouvez, cependant, avoir une idée exacte de ce qu'ont été les élections municipales. Consultez les informations électorales, et vous ne trouvez pas un gain appréciable pour les radicaux-socialistes, radicaux et radicaux-socialistes. Mais vous apprendrez que nos amis politiques de la « Fédération républicaine » ont brillamment conquis Marseille, Roanne, Vervins, Elbeuf ; qu'ils ont délogé les révolutionnaires de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin ; qu'à Lille, Rouen, ils conservent la Mairie, qu'à Saint-Etienne, Amiens, Grenoble, les électeurs leur sont fidèles ; qu'enfin dans de nombreuses villes, dont nous ferons le compte après le scrutin de ballottage, le succès les attend.

C'est ce que la Lanterne apprécie

en ces termes : « Il s'en est suivi pour tous les partis des gains et des pertes qui se compensent à peu près. »

N'en croyez rien, car lorsque la Lanterne ne triomphe pas, cela veut dire que ses candidats ont été battus.

C'est ce que la statistique officielle n'a pas mentionné. Nous réparerons cet oubli pour le plaisir de dire simplement la vérité.

René SALLES.

PROGRAMME ÉLECTORAL

M. Harmand, marchand de fonds de commerce à Longuyon, vient d'adresser à ses concitoyens un manifeste original. « La loi, leur dit-il en exorde, vous demande un nouveau Conseil. Dans ce Conseil, il faut tout un homme. Longuyon le possède et ne s'en doute pas : cet homme, c'est moi. Par tempérament, je suis républicain, antibelliste, antisocialiste, j'en-f... et pogoniste. Tous les quatre ans, c'est le même boniment. Vous comprenez que cela peut aller jusqu'à la fin du monde. On vous a promis la lune et vous y avez cru ; mais vous n'en avez jamais vu que le trou. Moi, je ne promets que des choses certaines. »

Et le candidat énumère tout ce que ses électeurs peuvent attendre de lui : « Si je suis nommé, cinquante francs à boire dans chaque café. »

Voilà donc les cafetiers, les marchands de vins en gros et les consommateurs intéressés au succès de M. Harmand : « Messieurs les boulangers, je vous achète du pain, et à vous, Messieurs les pâtisseries, j'achète des pâtisseries. J'ai le bec fin, j'aime les triandises. Si vous votez pour moi, je doublerai mes commandes, pour bien servir mes invités, qui auront la g... fine. » Même requête et même promesse aux bouchers et aux charcutiers.

À l'égard des brasseurs, le candidat pourrait être gêné, car il ne boit que du vin ; mais il fait valoir qu'il leur procure de nouveaux débouchés chaque fois qu'il vend un fonds de café dans la ville ou les environs. Aux domestiques il rappelle qu'il a créé un bureau de placement. Il a fait travailler tous les corps d'état ; élu, il leur donnera plus de travail encore. Il sera le bienfaiteur de tous les négociants et quand ils voudront se défaire de leur négocié, il trouvera « une poire » pour l'acheter bien cher.

Les médecins, les pharmaciens lui doivent de la reconnaissance ; il y en a sept à Longuyon ; quel est celui d'entre eux qu'il n'a pas occupé ? Seul le vétérinaire aurait lieu de se plaindre ; mais le candidat s'excuse si gentiment : « Monsieur Peccary, lui dit-il, vous ne me faites pas souvent de visite ; ce n'est point de ma faute si vous ne soignez pas les asthmatiques ; mais je vous ai donné deux francs pour avoir coupé mon chat. C'est toujours un client. » M. Harmand explique ensuite qu'il faut au Conseil municipal un homme actif et qui ne se laisse point arrêter par les formalités. Cet homme actif, c'est encore lui.

Il y a deux ans, il a fait une demande pour poser des tuyaux dans le bois de Froideval et amener l'eau à sa propriété. Cette permission n'est pas encore venue ; mais depuis deux ans, les tuyaux sont posés. « Il faut, ajoute-t-il, être adroit en affaires. Lorsque je fais la contrebande, je ne vais pas le dire aux douaniers. » Enfin, dernière adresse, le candidat prévient les électeurs qu'il ne leur enverra pas de bulletins. « Mes concurrents vous en enverront assez. Vous rayez la plus bête, vous mettez Harmand à la place. Vive la France ! vive la République ! vive l'Harmand ! »

LES BANDITS ANARCHISTES

Bill reste introuvable

Les services de la police mobile, de la sûreté et de la gendarmerie ont, dans l'espoir de retrouver Bill, poursuivi dans les environs de Nancy, mardi, leurs recherches. Des trois heures du matin ils ont entrepris la battue des bois de Chavigny ; mais, à onze heures, on apprenait à la brigade mobile que les investigations demeuraient sans résultat. On a alors jugé, dans les milieux policiers, qu'il était inutile de continuer les battues et les patrouilles dans la forêt, d'autant plus que la pluie tombée l'après-midi rendait ces investigations très difficiles. Il est d'ailleurs évident que Bill, en admettant qu'il se soit réfugié dans les bois, a maintenant réussi à gagner le large, et qu'il est loin d'ici.

Une femme a apporté à la gendarmerie un faux-col trouvé non loin de la Fontaine d'Afrique, où elle avait vu Bill se désalter longuement.

De quel côté les recherches de la police vont-elles s'orienter ? La brigade de la police mobile va étudier de près l'hypothèse de la fuite de Bill en automobile, hypothèse que nous avions déjà signalée des dimanche, en disant qu'une automobile que l'on n'a plus revue depuis, avait emporté Bill et son complice.

Dans la journée, de nombreuses visites domiciliaires ont été effectuées dans la région du pays minier où l'on suppose que Bill a pu trouver un refuge. D'autre part, les inspecteurs de la sûreté et de la brigade mobile ont procédé à des enquêtes dans la ville de Nancy, et se sont rendus chez divers individus venus de Paris et que l'on croyait susceptibles d'avoir donné l'hospitalité à Bill ; mais ces individus étaient déjà repartis, et il a été reconnu qu'ils ne faisaient nullement partie de la bande des sinistres bandits.

Le juge d'instruction a entendu les frères de Bill, ainsi que plusieurs témoins du drame, qui s'est produit à la descente du tramway, à Neuves-Maisons, notamment M. Hamblot, l'ouvrier menuisier dont il a été question.

Le juge d'instruction a demandé à Hamblot : « Comment ne vous êtes-vous pas précipité sur l'assassin lorsqu'il a froidement déchargé son revolver sur Blanchet ? »

« Je ne le pouvais pas, la scène a été trop rapide. Lorsque je descendis de bicyclette, Bill avait déjà pris la fuite. D'ailleurs les détonations avaient déjà donné l'alarme, et des maisons voisines on accourait ; au lieu de me mettre à la poursuite du meurtrier, j'ai pensé qu'il valait mieux donner des soins à la victime, soins qui, du reste, demeurèrent inutiles. »

« La scène n'a-t-elle pas été précédée d'une violente discussion, qui aurait pu vous faire prévoir ce qui allait arriver ? »

« Pas du tout. Blanchet parlait à Bill ; ils s'entretenaient tranquillement, et rien ne pouvait me faire prévoir le geste de l'assassin, qui fut rapide et imprévu. »

Les chiens de police sont repartis pour Paris, par le train du 1 h. 10. Les agents et les gendarmes de Nancy, qui, depuis quatre jours, n'ont pris que quelques heures de repos, sont extrêmement fatigués ; néanmoins les recherches vont continuer. Dans tout le pays, on se demande comment prendra fin cette lamentable affaire.

Les nouvelles arrestations

C'est probablement par la correspondance, adressée à la fille Leclercq, que la Sûreté a réussi à connaître la retraite de l'ancien ami de Medge, à Paris, et l'on s'explique maintenant pourquoi Marthe Leclercq se montrait si affaissée lorsque la concierge du 54 de la rue

Couédis lui annonçait qu'aucune lettre n'était arrivée à son adresse.

La Sûreté a appris que la fille Leclercq avait conservé de nombreuses relations avec les anarchistes habitant Saint-Cloud. La retraite de Marthe Leclercq, qui menait une vie très retirée, et semblait, avant tout, désireuse de passer inaperçue, a pu jouer un rôle fort important dans les affaires des bandits tragiques.

La date de location de l'appartement est du 20 janvier. Or, on se souvient que le passage de Carouy au Grand-Montrouge fut signalé ce jour-là. De plus, cette retraite était bien choisie car la loge de la concierge se trouve au fond de la cour, tandis que l'appartement de Marthe Leclercq se trouve au deuxième étage sur le devant, rue Couédis. Il était facile aux anarchistes et faux-monnayeurs de se réunir chez cette femme sans éveiller l'attention des voisins et locataires.

Tous les témoins entendus jusqu'à présent ont déclaré n'avoir jamais vu personne, homme ou femme, pénétrer chez Mme veuve Mercier. C'est sous ce nom, on le sait, que la fille Leclercq avait loué rue Couédis. Ils ont tous été étonnés d'apprendre que cette dame si rangée, faisant partie de la bande sinistère dont les adhérents se révèlent de jour en jour plus nombreux.

La perquisition opérée fut, des plus fructueuses. C'est bien, en effet, parmi les bijoux trouvés chez elle, qu'on a découvert des médailles de ses joyaux anciens, qui semblent avoir appartenu à Mme Harlet, l'une des victimes du crime de Thyais, pour lequel Medge est inculpé de complicité avec Carouy.

L'AFFAIRE MAROCAINE

Les négociations franco-espagnoles

Madrid, 8 mai.
Suivant des impressions reçues ici de source anglaise, l'état des pourparlers qui sont engagés à Londres reste stationnaire.

Le président du conseil des ministres français, M. Poincaré, a fait connaître au ministre anglais des affaires étrangères, sir Edward Grey, les divers arguments qui rendent nécessaire à ses yeux le maintien par la France de sa demande de cession de toute la vallée de l'Ourgara.

De son côté, l'Angleterre ne veut pas prendre sur elle d'appuyer à Madrid ces demandes du gouvernement français qu'elle sait que le gouvernement espagnol persisterait à repousser. Les négociations risquent donc d'être paralysées à Londres aussi bien qu'à Madrid.

Par contre, la discussion franco-anglaise relative au régime de Tanger est plus avancée, bien que non encore conclue. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre à Madrid ont eu un entretien à ce sujet.

Les renforts

Paris, 8 mai.
On a dit que le ministre de la guerre avait donné l'ordre d'envoyer trois bataillons de renfort au Maroc.

Voici exactement quelles sont les troupes envoyées : entre le 10 et le 24 mai, le général Moineux recevra pour le Maroc occidental une batterie d'artillerie de montagne, trois bataillons de tirailleurs, légions et zouaves, et deux escadrons de chasseurs.

De plus, deux bataillons de tirailleurs sénégalais sont en formation à Dakar et arriveront au Maroc entre le 20 juin et le 20 août.

D'autre part, trois bataillons de tirailleurs et un bataillon d'infanterie coloniale, qui devaient être rapatriés, sont maintenus.

De ce fait, les forces d'infanterie dont va disposer le général Moineux se trouveront portées de 22 à 29 bataillons et les effectifs de 27 à 32.000 hommes.

Sur les conflits algéro-marocains, le

général Alix va recevoir un bataillon de renfort, ce qui portera ses effectifs à 11.000 hommes.

LA GUERRE ITALO-TURQUE

L'activité italienne

Tripoli, 8 mai (source italienne).
Pour compléter les ouvrages joignant camions automobiles ont transporté hier sur les lieux le matériel nécessaire.

La troupe employée aux travaux était protégée par une brigade de cavalerie soutenue par quatre bataillons italiens et un bataillon d'ascaris. Elle n'a pas été inquiétée.

Le corps indigène, récemment formé, a été employé ce matin pour la première fois dans l'opération de Gharian où il s'est rencontré avec des groupes de Bédouins cachés.

Il a dispersé l'ennemi en donnant des preuves de grand courage au feu.

L'occupation de l'île de Rhodes

Rhodes, 8 mai (source italienne).
Le destroyer Ostro a surpris et fait prisonniers à Porto-Lindos le valet de Rhodes et deux de ses secrétaires qui se disposaient à quitter l'île. Le valet et ses secrétaires seront envoyés en Italie à la première occasion.

Quatre officiers turcs et vingt huit soldats réguliers se sont rendus. L'esprit public de la ville se maintient calme et respectueux.

Constantinople, 8 mai.
Les troupes turques ont pu, après une résistance très vive, se retirer dans une position sûre vers le centre de l'île. Le kaimakan de Kos annonce qu'un torpilleur italien croise dans le voisinage de l'île.

D'après les journaux, le conseil des ministres examinera aujourd'hui la question de l'expulsion des Italiens de Constantinople et des provinces.

INFORMATIONS

LE VOTE DE M. FALLIÈRES

M. Fallières a voté dans le quartier du Roule. Il y a eu 2.150 votants.
M. Chassaing-Goyon, conservateur-bonapartiste, a obtenu 2.386 voix, et M. Perrot, socialiste unifié, 70. Comme pas une voix n'a été perdue, il s'ensuit que M. Fallières a voté pour un bonapartiste ou pour un unifié. Il serait curieux de savoir à qui est allé la voix du président.

LA HAUSSE DES BLES

Hier matin, M. F. David, ministre du commerce, et Pams, ministre de l'Agriculture, ont reçu une délégation composée des représentants du Syndicat général de la Bourse de Commerce de Paris, du Syndicat spécial des blés et du Président de la Compagnie des courtiers assermentés.

Les députés ont fait part au Ministre des modifications qu'ils proposent d'apporter à l'établissement des cours, afin d'éviter les hausses de fin de mois et les spéculations qui en sont les conséquences.

Les ministres ont pris acte de ces déclarations.

LES FUMERIES D'OPIMUM A BREST

Brest, 8 mai.
M. Rouquier, commissaire divisionnaire de la brigade mobile de Rennes, accompagné de six inspecteurs, est arrivé à Brest, hier matin dans le but de perquisitionner dans plusieurs fumeries clandestines d'opium, dont l'existence lui avait été signalée.

Les opérations de ces magistrats ont été couronnées de succès : chez huit femmes galantes on a découvert des matelas de soie, des pipes réchauds ; on a, en outre, un matériel complet de fumerie. Tous ces objets ont été envoyés au greffe du Tribunal.

L'une des femmes galantes inculpées, dite la Taisienne, a été mise en état d'arrestation ; elle a déjà été poursuivie et condamnée pour le même fait.

LA CHASSE AUX RENARDS

A Lorient, la grève des dockers donne lieu à des incidents fort regrettables. Deux dockers, nommé Stéphane et Guéguen, ont pénétré dans un chantier et s'en sont pris à un ouvrier non gréviste nommé Berrou, qu'ils ont terrassé et grièvement

leurs intelligences ; mais si ce doux miracle s'opérait, quel triste coup ne vous faudrait-il pas pour leur opposer une misérable question d'état civil !

« Hélas ! murmura Mme Quesnoy. Et Fabier, s'échouant : « Qu'a-t-elle donc, après tout, de si injurieux, cette naissance de Charlotte ? Elle renferme une lacune ? Eh bien, qu'à cela ne tienne ! Je suis résolu à la combler, moi. »

La vieille dame eut un sourire douloureux et secoua la tête en signe de dénégation.

« Parfaitement, continua Fabier. Vous vous imaginez peut-être que je me propose de « reconnaître » Charlotte ? Elle est née avant mon mariage. La loi, qui nous défend certains actes pourtant bien naturels et qui en autorise d'autres contre la nature, ne m'interdit pas celui-ci. Mais quand j'aurais donné à la chère enfant le père légal qui lui manque, elle n'en serait pas moins bâtarde. J'ai mieux que ça ? Avant deux ans, je réunis toutes les conditions requises par les articles 343 et 345 pour pouvoir adopter Charlotte. Je n'ai pas de postérité, j'aurai cinquante ans, et je ferai la preuve d'une sollicitude ininterrompue vis-à-vis de celle que je vous ai confiée des le berceau. »

(A suivre).

LA PROVINCE D'AUJOURD'HUI

UNE Affaire de Famille

PAR

Jean CAROL

— Vous avez parlé d'un bonheur que Géry aurait sous la main et qu'il devrait s'empresser de saisir, « s'il était vraiment sage ». A quoi pensiez-vous quand vous disiez cela ? Répondez moi sincèrement.

— Ah ! prenez garde, chère amie. C'est une belle chose que la sincérité, mais il n'y a rien de plus dangereux.

— Vous pouvez me parler sans crainte.

— Vous l'exigez ?

— Je vous en prie.

— Jobéis donc. Ma chère Anaïs, la réflexion qu'en effet j'ai risquée hier

au soir, comme on jette une pierre dans de l'eau qui dort pour voir ce qu'on en fera sortir, répond à une idée récente qui ne me serait peut-être jamais venue si vous ne m'aviez en quelque sorte suggérée...

— Moi ?

— Vous. Je vous ai vue si franchement heureuse de l'harmonie qui règne entre Géry et Charlotte, que j'ai fini par me demander si votre bonheur ne pourrait pas devenir plus complet...

Comme il cherchait d'autres précautions oratoires, Mme Quesnoy l'interrompit. D'une voix d'angoisse, mais sans aigreur, avec plutôt la mélancolie d'un chagrin ancien, elle prononça :

« Oui, vous voudriez les voir mariés ensemble, n'est-ce pas ? »

— Pourquoi pas ? dit Fabier. Voilà qui simplifierait bien des choses. D'abord, vous garderiez toujours auprès de vous, dans des conditions plus normales, l'aimable compagne dont vous ne voulez pas vous séparer. Quant à votre fils, que pourriez-vous lui souhaiter de mieux ? Ne m'avez-vous pas demandé de lui trouver pour femme « une autre Charlotte ? » Une autre Charlotte, ce n'est peut-être pas facile à rencontrer ; et puisque vous avez la chance de posséder chez vous l'original authentique, pourquoi chercher une copie ? Je vous recommande la logique de ce raisonnement.

— Si logiques soient-ils, nos raisonnements ne pèsent rien devant nos destins, répondit sentencieusement Mme Quesnoy.

Cette attitude mystérieuse irrita Fabier.

— Oh ! oh ! fit-il, vous savez ce que je vous ai dit : Géry se mariera quand il voudra. Il peut même, dans la grande loterie, tomber sur un bon numéro. Je le lui souhaite de tout mon cœur. Mais, de vos « deux enfants », comme vous les appelez, c'est Charlotte qui a le plus besoin qu'on vienne à son secours, et je ne vous cache pas, chère amie, que j'y pense très sérieusement. Il ne serait pas humain de l'obliger à consumer toute sa jeunesse à votre service, quel que reconnaissance qu'elle vous doive. Excusez-moi de vous parler ainsi. Vous m'y avez autorisé.

— J'aime Charlotte autant que vous, répartit vivement Mme Quesnoy. Je n'ai jamais eu l'intention de m'asservir son cœur. Je ne suis pas aussi pressée que vous l'êtes, voilà tout.

— Vous êtes plus pressée de marier Géry ?

— Sans aucun doute. Charlotte n'a que vingt ans. Il n'y a pas péril en la demeure, n'est-ce pas ? Quand elle aura atteint sa majorité, je verrai moi-même mieux qu'elle, je saurai peut-être mieux que vous lui trouver le mari qui convient à sa condition. Dieu merci, je suis en mesure d'assurer leur avenir à tous deux ; et le brave garçon qui l'é-

pousera ne refusera peut-être pas de vivre auprès de moi avec sa femme. Allez, je saurai m'en faire aimer.

« Le brave garçon qui l'épousera !... Je devine... C'est tout un programme. »

— Vous ne devinez rien. Il ne m'est pas défendu de combiner mes intérêts avec ceux de Charlotte, mais je ne lui imposerais jamais un mari qu'elle n'aimerait point. Je suis bien certaine qu'elle est tranquille là-dessus. J'ai toute sa confiance, comme elle a toute la mienne. Nous avons les mêmes sentiments, les mêmes manières de voir. Nous sommes deux têtes dans le même bonnet.

— Oui, vous l'avez assez bien façonnée...

« Je m'en flatte pour son bonheur. Et j'ai eu la satisfaction de le constater hier soir en lisant sur son visage combien elle était affectée de votre imprudente parole ! »

— Si imprudente que ça, vous croyez ?

— Certes ! Vous nous avez fait une belle peur.

— Vous avez parlé à ma filleule de cet incident ?

— A quoi bon, mon ami ? C'est été bien inutile. Mais avec vous il n'est que temps de m'expliquer. Dites-moi, sur l'honneur, si vous avez reçu la moindre confidence de Géry ?

— Une confidence ?... A quel propos ?

— A propos de Charlotte.

Cette saison, le P.O. a battu les meilleurs « onze » parisiens, dont le C.A. Vitry par 4-0, l'U.S. Suisse par 3-1, le C.A. de Paris par 2-0, etc. Le P.O. a été champion de France en 1909 et 1910. Cette année il a été battu que par l'Étoile des Deux Lacs, par 1 à 0, après avoir fait deux fois match nul avec ce club.

Malgré les frais occasionnés par le déplacement de ce team réputé, le prix des entrées sera le même que d'habitude, soit : Messieurs, 0 fr. 50, Dames et Militaires, 0 fr. 25 ; Enfants, 0 fr. 10.

Nous conseillons vivement aux saint-quentinois n'ayant pas encore eu l'occasion de voir un grand match de football association, de se rendre dimanche au Parc des Sports ; nous sommes persuadés qu'ils s'intéresseront à la lutte courtoise que se livreront les deux « onze » et au jeu rapide, ardent, scientifique qu'ils pratiqueront.

CYCLISME. — Le Comité chargé de la course Wolber du département de l'Aisne informe les jeunes gens susceptibles de prendre part à cette épreuve que les engagements seront clos le 12 mai.

Hâtons les inscriptions qui sont déjà nombreuses ; forts, faibles, vous avez l'espoir d'arriver grâce à l'ensemble des points obtenus en tir et en cyclisme.

Pour tous renseignements, s'adresser au commissaire général, M. Pouron, à Vailly-sur-Aisne. Réponse sera faite par retour du courrier.

Inouï ! Cyclistes

Un Agent de Publicité chargé de lancer une nouvelle marque de cycles offre (dans un seul but de réclame) une **Bicyclette** touriste, grand luxe, équipée à l'anglaise, roue libre, deux freins, garde-boue, etc., etc., garantie 3 ans, au prix exceptionnel de **120 francs**.

Envoi contre mandat-poste ou remboursement.

André SIVAN, Agent de Publicité, FRÉJUS (Var).

SAVON DU CONGO Victor VAISSIER

NOUVELLES RÉGIONALES

MONTEBRAIN. — Le mariage de M. Paul Testart, fils de Mme Testart-Wateau, de Marle, avec Mlle Léonie Descamps, a eu lieu mardi à Montebrein.

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux et à leurs honorables familles nos sincères félicitations.

LE VERGUIER. — M. Jules Morlet, du Verguier, fait savoir aux électeurs de cette commune qu'il se représente de nouveau pour le scrutin de ballottage du 12 mai prochain.

REGNY. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Eugénie Corallie Racine, épouse de M. Jules Quentin Bertoux, décédée, le mercredi 8 mai, à 1 heure du matin, dans sa 78^e année.

Le service sera célébré en l'église de Regny, le vendredi 10 mai, à 10 h. 3/4 du matin.

L'assemblée aura lieu à 10 h. 1/2, à la maison mortuaire.

LESQUELLES-SAINT-GERMAIN. — Le 14 avril, à 4 heures de l'après-midi, M. Poulain César se trouvant entre la rivière de l'Oise et la Rigole, entendit des cris d'enfants à l'eau. A ces cris, malgré ses 65 ans, n'écouterait que son courage, il s'avança et aperçut un enfant dans la Rigole, profonde à cet endroit de 1 m. 50. Il se jeta à l'eau et fut assez heureux de le ramener à la surface. Avec l'aide de quelques personnes accourues aux cris poussés par l'enfant, il s'empressa de le frictionner pour le rappeler à la vie. Après quelques minutes, l'enfant respira et on s'empressa de le ramener chez ses parents.

Ce courageux sauveur a encore sauvé, dans l'eau, il y a deux ans, un homme avec ses deux chevaux.

M. Poulain César est un survivant de la guerre de 1870-71, ancien prisonnier de guerre.

FOLEMBERT. — Un violent incendie vient de détruire la boulangerie Léger-Roger. L'alarme donnée vendredi soir vers 11 heures par les clairons, les tambours et le tocsin fait accourir la population qui aide à combattre et circonscrire le fléau, mais on dut se bor-

ner à protéger les immenses avoisinants. En quelques instants, la toiture était embrasée, puis s'écroulait. C'est que le feu était alimenté par d'abondantes provisions en blé, farine et paille.

Tout d'abord, des voisins dévoués aidèrent à sauver le mobilier ; ils parent, non sans peine, faire sortir les chevaux. La chaîne s'organisa rapidement, malheureusement l'eau fait défaut, les puits du voisinage sont vite épuisés ; l'arrivée des pompes des communes de Champs, Guay et Troisy-Loire a permis d'étendre la chaîne, mais à ce moment on ne pouvait plus que noyer les décombres.

Les dégâts purement matériels sont convertis par une assurance, mais sans la présence d'esprit de Mme Léger, qui révéla à temps son mitron, on aurait pu avoir à déplorer un épouvantable accident.

La cause du sinistre ? On ne la connaît pas encore exactement.

ROISEL. — Une perquisition opérée chez un brocanteur de cette localité, le nommé Alfred Boulogne, âgé de 44 ans, a amené la découverte de 23 kilos de bronze et de cuivre provenant de nombreux vases communs dans des fabriques de sucre du Cambrésis.

Boulogne a été mis en état d'arrestation.

FAITS DIVERS

La mort d'un brave

Un brave vient de mourir à Paris, à l'âge de soixante-deux ans. Il s'appelait Jean Engel. On écrivait aussi Angèle. Soldat pendant vingt-sept ans, c'était un des plus beaux hommes de l'armée française et un des plus braves. Notre grand peintre militaire Edouard Detaille a fixé ses traits sur la toile et représenté sa haute stature dans son tabac si populaire : le *Régiment qui passe*. Le tambour major qui devance la colonne en marche et dépasse ses compagnons de la tête et des épaules, c'est Jean Engel. Detaille a dédié une gravure de ce tableau au courageux soldat, qu'il avait pris en amitié, et aux tambours du 54^e. La veuve de Jean Engel conserve cette gravure, revêtue de la signature du peintre, comme une relique.

Natif de Saint-Avoid, à peu de distance de Metz, tout près des champs de bataille où devait se jouer en 1870 le sort de la France, ce Lorrain était attaché à son pays par toutes les fibres de son âme. Il avait fait campagne en Afrique. Dans l'Année terrible, il prit part aux luttes héroïques qui eurent lieu sous les murs de Metz. Il reçut la médaille militaire à la suite de la bataille de Saint-Privat. Une balle n'avait plus d'ailleurs : aidé par ses tambours, il prit leur place, et tant que l'action se prolongea, il pointa et tira avec un sang-froid et une précision qui lui valurent l'admiration de nos adversaires. Prisonnier de guerre, il s'évada et prit part à la campagne de l'armée de la Loire.

Il refusa dans la suite d'accepter un grade pour lequel il ne se sentait pas assez instruit et reçut avant de quitter le service la croix de la Légion d'honneur.

Les amours tragiques

La Cour d'assises de l'Aube vient de juger l'instituteur de la Villeneuve-au-Château, Marcel Vignoud, qui le 25 novembre dernier, dans sa chambre, avait tué à coups de revolver une jeune fille de dix-sept ans, Claudia Boulanger, devenue son amie depuis trois jours, et avait ensuite tenté de se suicider.

Très posément, d'une voix émue, Marcel Vignoud a, dans son interrogatoire, retracé les circonstances de ce drame. C'était un jeudi. Claudia était venue le voir quand, vers quatre heures, arriva son père.

— Alors, continue-t-il, Claudia prit peur et me dit qu'à aucun prix elle ne rentrerait chez ses parents. Et nous voilà affolés tous les deux ! Derrière la porte fermée à clef, M. Boulanger nous appelle. Que faire ? Claudia me demande de la tuer avec le revolver qui se trouvait sur la cheminée. Elle était couchée au pied du lit, en travers.

— J'ai alors tiré sur elle un premier coup de feu qui ne lui a fait que du mal.

— J'ai alors tiré sur elle un premier coup de feu qui ne lui a fait que du mal.

— J'ai alors tiré sur elle un premier coup de feu qui ne lui a fait que du mal.

président, qu'après tant d'essais infructueux, vous ne vous soyez pas ressaisi. Je n'ai jamais rien vu dans ma carrière d'assises dramatique. Qu'avez-vous fait ensuite ?

— J'ai tourné l'arme contre moi et j'ai pressé la détente. Le coup rata encore. Je remis une balle neuve. Cette fois le coup partit.

Mlle Boulanger avait été tuée sur le coup. Quant à Vignoud, il resta trois mois entre la vie et la mort.

Après plaidoirie de M. Blondout, du barreau de Paris, Marcel Vignoud a été acquitté. Cependant il devra verser à M. Boulanger une somme de 3.000 fr. à titre de dommages-intérêts.

Malice d'un savetier

L'histoire est drôle. Il n'y a pas bien longtemps, dans une ville de la Touraine, mourait subitement le mari de Mme... mettons X... pour ne pas dévoiler le secret. Ce mari était mort sans faire de testament.

Le défaut de cet acte allait priver la veuve de la succession, lorsqu'elle s'avisait d'un expédient pour s'assurer de l'héritage.

Elle cacha la mort de son mari et engagea un vieux cordonnier, son voisin, qui ressemblait quelque peu au défunt, à se mettre au lit chez elle.

Dans cette position, il devait dicter un testament et léguer tout son bien à sa veuve.

On fit venir le notaire. A son arrivée, la dame, toute en larmes, est plongée dans une affliction profonde à la vue du danger que court son cher époux.

Elle adresse au prétendu malade les questions nécessaires pour qu'il manifeste sa volonté.

Le vieux cordonnier, malin, soupirant profondément, et faisant la mine d'un homme qui bientôt va rendre l'esprit, répond d'une voix faible :

— Mon intention est de laisser la moitié de tout mon bien à ma très chère femme et l'autre moitié à Jacques P... le cordonnier qui demeure en face de ma maison ; c'est un fort brave homme qui mérite d'être secouru. Il m'a rendu de signalés services.

A ces paroles, la veuve fut frappée comme d'un coup de foudre, mais elle n'osa rien dire de peur de perdre tout l'héritage.

Et voilà pourquoi Jacques P... simple cordonnier, ou mieux simple savetier, a pu se retirer avec six mille livres de rentes, à la grande stupefaction des gens de son quartier.

Dernière Heure

(Service téléphonique du GUEITEUR)

Paris, 9 mai, 4 heures 30.

Les affaires du Maroc

MM. Regnault et le général Moirier étant intervenus amicalement auprès de Moulay Haïd, le sultan a reconnu que les circonstances ne justifiaient pas un voyage immédiat à Rabat.

Il a résolu d'attendre l'arrivée du général Liautey pour effectuer ce déplacement.

Le général Liautey

Marseille, 9 mai.

Le général Liautey est arrivé ce matin à 9 h. 37.

Il est allé directement à bord du paquebot *Jules Ferry*.

L'impôt sur le revenu

M. Aimond, rapporteur de la commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu, s'est entretenu ce matin avec le ministre des finances.

M. Aimond a déclaré que d'après le texte législatif, le revenu imposable serait toujours déterminé suivant un système exclusif de tout arbitraire.

Vapeur coulé

Brest, 9 mai.

Le vapeur *Portugale*, de Bilbao, trompé par la brume, a heurté une roche près du fort de Sein. Il a coulé immédiatement.

L'équipage comprenant 24 hommes et les passagers, au nombre de quatre, ont été sauvés.

Le vapeur est considéré comme perdu.

La Banque d'Angleterre

Londres, 9 mai.

La banque d'Angleterre a abaissé le taux de l'escompte de 3 1/2 % à 3 %.

Entre policiers et voleurs

Vienne, 9 mai.

Un combat au revolver a eu lieu aujourd'hui entre huit policiers et trois cambrioleurs.

Deux de ces derniers ont été arrêtés. Le troisième s'est suicidé.

Le combat a duré une heure. Aucun policier n'a été blessé.

Etat-Civil de Saint-Quentin

MARDI 7 MAI 1912

NAISSANCES

Garçons : 5. — Filles : 1.

MARIAGES

Théodore-Emile-Ulysse Tassart, employé de commerce, et Marguerite-Armandine Elisabeth Lépine, sans profession.

Auguste Combeaud, employé de commerce, et Rose-Angèle Madeleine Pinchon, bibliothécaire au chemin de fer.

DÉCÈS

Adolphe-Gaston Louis, mécanicien, 27 ans 10 mois.

MERCREDI 8 MAI 1912

NAISSANCES

Garçons : 1. — Filles : 0.

MARIAGES

Emile-Camille Déprez, brodeur, 36 ans 7 mois.

Annie-Emilie Grandin, née Humbert, sans profession, 66 ans 3 mois.

Caroline-Rose-Eugénie Merchez, née Avez, sans profession, 72 ans 3 mois.

SOUFFREZ-VOUS DU DOS ?

Une offre unique aux Saint-Quentinois

Si vous souffrez du dos, c'est que vos reins sont malades ou menacés. Si vous négligez ce précieux indice de la maladie sournoise qui couve et détruira peu à peu vos reins (vulgairement rognons), vous arriverez insensiblement au jour où, ces organes étant trop atteints pour recevoir désormais un secours efficace, rien ne pourra éloigner la mort — conséquence fatale du mal qui sera ainsi développé.

Les reins sont, en effet, les filtres du sang que seuls ils peuvent débarrasser des impuretés et déchets dont l'ensemble forme l'urine.

Les reins actifs, c'est le sang pur, vivifiant, donc la santé.

Les reins ralentis, c'est l'invasion des poisons uriques qui causent les rhumatismes, goutte, sciaticque, gravelle, coliques néphrétiques, troubles urinaires, etc.

Enfin, les reins arrêtés pendant seulement 24 heures, c'est la mort inévitable.

Les Pilules Foster sont le remède par excellence pour remettre les reins en état, même dans des cas anciens ou rebelles à tous les autres traitements.

Mme M. Maillard, 74, rue Xavier Aubryet, à Saint-Quentin, nous dit : « Il y avait 10 ans que je souffrais du dos et je ne savais que faire pour me soulager. Les Pilules Foster ont eu raison de mes souffrances dès les premières doses et guère plus de 10 jours de traitement ont suffi pour me rendre la santé. »

Les Pilules Foster pour les Reins (3 fr. 50 la boîte) sont en vente dans toutes les pharmacies.

A toute personne qui nous enverra l'étiquette jaune enveloppant extérieurement chaque boîte de Pilules Foster, en mentionnant l'adresse du pharmacien chez qui a été acheté le produit, nous adresserons par retour *gratuit* et *franco* une boîte entière de Pilules Foster ainsi que la brochure spéciale décrivant toutes les maladies des reins.

Cette offre exceptionnelle et unique ne sera pas renouvelée et n'est valable que pour 8 jours à partir d'aujourd'hui et doit être adressée directement au préparateur des Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris.

CHAUSSURES BERAL

Nouveautés de la Saison - Articles de véritable Cordonnerie

DIMANCHE 12 MAI à 3 heures

GRAND BAL

DANS LES Jardins la Patte-d'Oie

PRIX D'ENTRÉE : Cavaliers, 0,75 cent.; Dames, 0,30 cent. Militaires, 0,50 cent.

Une mise décente est de rigueur

En cas de mauvais temps le Bal aura lieu dans la salle couverte.



Les personnes qui désirent prendre un dépuratif pour purifier le sang se trouveront bien d'employer les Pilules Suisses. Rue de Grammont, 23, Paris.

Adressez-vous à la **SPECIALITÉ** pour vos **RIDEAUX, BLANC DENTELLES** STORES sur toutes les Dimensions **ACTUELLEMENT** Vente-Reclame **SILVAIN BENOIST** 34, rue d'Isle, 34

BULLETIN COMMERCIAL

Bourse de Commerce (Halle de Paris)

8 MAI

Du fait des pluies, la situation agricole s'est légèrement améliorée en France, mais la température reste trop peu élevée pour permettre un développement rapide des diverses cultures.

La décision prise par la Turquie au sujet des Dardanelles a causé un véritable soulèvement dans les milieux commerciaux. De la baisse aurait certainement pris naissance, si les avis défavorables qui n'ont cessé de venir d'Amérique n'avaient influencé le marché d'une façon opposée.

En sympathie avec l'étranger, le marché de Paris reste ferme, au moins en ce qui concerne les opérations sur le rapproché.

La faiblesse anormale du stock est d'ailleurs d'un grand poids dans ce sens. L'éloignement au contraire accuse un peu de lourdeur. Sur certaines époques, on constate

un léger recul sur les cours de mercredi dernier.

En province, les offres sont de nouveau très restreintes ; certains rayons accusent de la hausse. A Chartres, on a payé de 29 75 à 30 75 les 100 kilos nets ; à Etampes, on a traité de 29 50 à 30 50.

A notre réunion hebdomadaire, les acheteurs et les vendeurs se montraient fort réservés. La tendance était lourde, mais les offres n'étaient pas suffisantes pour provoquer de la baisse.

On cote aux 100 kilos nets, arrivés Paris : Qualités supérieures, 31 45 ; bonnes qualités, 31 fr.; qualités moyennes, de 30 50 à 30 75.

Paris, 8 Mai 1912

COURS COMMERCIAUX

DES MARCHÉS DE PARIS

FARINE-FLEUR Cote de clôture
Courant 38 . . . 38
Prochain 38 05 . 38 15
Juillet-août 36 40 . 36 50
4 derniers 33 45 . 33 45

BLÉS Cote de clôture
Courant 30 75 . 30 85
Prochain 29 85 . 29 95
Juillet-août 27 . 27 20
4 derniers 25 65 . 25 70

SEIGLES Cote de clôture
Courant 21 25 . 21 25
Prochain 22 25 . 22 25
Juillet-août 20 . 20
4 derniers 18 50 . 18 50

AVOINES Cote de clôture
Courant 22 75 . 22 75
Prochain 23 75 . 23 75
Juillet-août 21 60 . 21 60
4 derniers 19 60 . 19 65

COLZA Cote de clôture
Disponibilité 74 75
Courant 74 75
Prochain 74 75 . 75 25
4 de mai 74 75 . 75 10
Juillet-août 75 50
4 derniers 76
4 de novembre 76

LIN Cote de clôture
Disponibilité 98 25 . 98 25
Courant 97 . . . 97 25
Prochain 92 50
4 de mai 92 25 . 92 50
Juillet-août 89 . . . 89 50
4 derniers 85 50 . 85 75
4 de novembre 83 . . . 84 . .

ALCOOLS Cote de clôture
Courant 63 50 . 63 50
Prochain 63 50
4 de mai 63 75
Juillet-août 63 75 . 64 . .
4 derniers 53 . . . 53 25
3 d'octobre 51 50 . 51 75
4 premiers 52 25 . 52 10

SUCRES BRUTS Cote du jour
Courant 48 87 . 49 . .
Prochain 48 87 . 49 . .
4 de mai 48 75
Juillet-août 48 87 . 49 . .
3 d'octobre 36 75
4 d'octobre 36 . . . 36 . .
Roux : cote 42 75

COURS OFFICIEL — 3 heures 1/2

Sucres blancs (disponible) 49

les 100 kilos.

Spiritueux (dispon.) 63 75 à 64 75 l'hec.

Farine fleur, 100 kilos nets

Blés, 100 kilos 31 25

Seigles, 100 kilos 22 25

Avaines, 100 kilos 22 50

Mars. pré. SUIFS DE PLACE 8 mai.

82 . . en pains 43 1/2 (100 k. h. bar.) 82 . .

Le Havre (Saïnes-l'intérieur), 8 mai.

COTONS (à terme) CAFÉS Santos (les 50 k.)

Mal. 74 37 . 83 50

Jaïa 74 25 . 81 . .

Juillet 74 37 . 81 . .

Sept 75 25 . 81 . .

Octobre 75 . . . 81 25

Novembre 75 75 . 83 50

Décembre 74 50 . 83 75

Janvier 13 74 37 . 83 50

Février 74 25 . 83 50

Mars 75 50 . 83 75

Avril 75 75

MARCHÉ AUX FOURRAGES

La Chapelle, 8 mai.
149 voitures de paille et 82 de fourrages formant 89.400 bottes de paille et 49.200 de fourrages.

Paille de blé . . . 48 à 48 44 à 48 44 à 48 44

Paille de seigle . . 50 52 46 50 40 46

Paille d'avoine . . 38 40 36 38 34 36

Foin 65 70 60 65 60 60